



# SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière**

## **Les enseignants ne veulent ni d'E.P.E.P., ni d'E.P.L.C.E. , ni à Lyon, ni nulle part.**

La ville de Lyon vient d'annoncer le lancement d'une expérimentation de mise en place d'un EPLCE dans un document de travail remis aux organisations syndicales.

Dans ce document elle précise la filiation explicite de ce projet avec les EPEP : « *après la loi de 2005 qui prévoyait des expérimentation d'établissements publics d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (...) [EPEP] nous nous retrouvons dans une situation d'expectative. D'autres propositions de loi sont envisagées en 2009* ».

Tous les projets de décrets et de lois visant à instaurer les EPEP ont été retirés et à ce jour la nouvelle proposition de loi de Mr Reiss, député du Bas Rhin n'a pas été déposée. Le rejet de tous ces projets a été unanime chez les enseignants et a occasionné de nombreuses grèves et manifestations ces deux dernières années. Ce n'est pas sans raison.

### **Non à la contractualisation avec les collectivités territoriales**

Ce projet d'EPEP (EPLCE) de la ville de Lyon représente une menace pour le statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants qui se retrouveraient de fait sous la tutelle de la municipalité de Lyon par le biais d' « *un projet éducatif contractualisé avec l'Etat et l'Education nationale* » « *qui doit porter sur tous les temps de l'enfant, scolaires, péri et extra scolaires* » et dont l'objectif avéré est d' « *aller plus loin en terme de management* » pour valoriser « *une certaine autonomie en terme de fonctionnement* ».

### **Les enseignants veulent rester fonctionnaire d'Etat**

Le enseignant du 1<sup>er</sup> degré sont fonctionnaires d'Etat, leur gestion ne peut relever en aucun cas d'un quelconque « management » dicté par la municipalité.

Les écoles publiques relèvent de l'autorité et de la responsabilité de l'Etat et ne sauraient se transformer en autant d'établissements autonomes qui en feraient exploser le caractère national.

L'organisation de la semaine scolaire qui implique l'organisation des obligations de services des enseignants serait redéfinie par la mairie pour imbriquer le temps scolaire et les temps péri et extra scolaires.

### **Maintien d'un directeur par école, non au super directeur sous tutelle**

Les missions actuelles des directeurs d'école sont menacées d'être rabaissées au rang de « *simple contact avec les parents et de lien entre l'école et l'EPLCE* » et le directeur de l'EPLCE serait le « *super directeur* » sous la tutelle directe de la collectivité territoriale dont les enseignants du 1<sup>er</sup> degré ne veulent pas.

A ce jour 4 syndicats du Rhône (SNUDI-FO; SNUipp; CGT ; SNE) se sont prononcés contre ce projet.

### **Le ministre ne doit pas valider ce projet**

La ville de Lyon indique que le projet est soumis à validation du ministre de l'Education nationale mais que « *Mr Chatel ne s'est pas encore exprimé* ».

Pourtant l'adjoint aux affaires scolaires rencontré récemment par le SNUDI FO s'est prévalu d'un accord de principe du ministre qui devrait se traduire par un accord écrit prochainement.

Le SNUDI-FO s'adresse au Ministre pour lui demander de ne pas valider ce projet et de garantir ainsi aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré que leurs obligations de service et l'organisation de la semaine scolaire ne seront pas remis en cause. Le SNUDI FO exige également la garantie que soit maintenu un directeur par école, avec ses missions actuelles, et que soit préservée l'indépendance professionnelle de tous les personnels.

**Il appelle tous les enseignants à se réunir à tous les niveaux pour adresser au ministre motions et mail exigeant l'abandon de ce projet.**

Montreuil le 7 décembre 2009